

# Déclaration commune des ONG/OSC sur la SAICM (approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques)<sup>1</sup>

« Reconnaissant qu'il est nécessaire d'apporter des changements fondamentaux dans la gestion des produits chimiques au sein des sociétés.<sup>2</sup> les Ministres de l'Environnement, les Ministres de la Santé et les autres délégués issus de 100 gouvernements, les représentants de la Société Civile et le secteur privé ont déclaré le 6 Février 2006 à Dubaï que « l'environnement mondial continue d'être affecté par la mauvaise qualité de l'air, de l'eau et la contamination des terres affectant au passage la santé et le bien-être des millions et des millions de personnes ».<sup>3</sup> Ils ont ainsi adopté la SAICM (approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques), un plan d'action initié à l'échelle mondiale ayant pour but « de parvenir à une gestion saine des produits chimiques durant leur cycle de vie afin que d'ici à l'horizon 2020, ces produits chimiques soient utilisés et produits de façon à ce que leurs effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement soient considérablement réduits. »<sup>4</sup>

La SAICM aborde la question des produits chimiques agricoles et industriels; couvre toutes les étapes du cycle de vie du produit, c'est - à - dire de sa production à son élimination en passant par sa vie utile, les substances chimiques présentes dans les produits et celles présentes dans les déchets.

Nous, soussignés (*Nom de l'organisation*) \_\_\_\_\_, une Organisation de la Société Civile nous joignons à cette initiative mondiale dans le but d'oeuvrer pour un futur où l'exposition aux produits chimiques toxiques ne constituera plus une source de problème pour la santé humaine et pour l'environnement.

Avec la SAICM, nous sommes tombés d'accord sur :

- La nécessité de mener une action pour "prévenir et empêcher les effets néfastes des produits chimiques sur la santé des enfants, des femmes enceintes, des populations fertiles, des personnes âgées, des populations démunies, des travailleurs, des autres groupes vulnérables ainsi que sur les environnements sensibles »<sup>5</sup>
- La nécessité « d'appliquer le principe de prévention »<sup>6</sup> et de « prioriser l'application des mesures préventives telles que la prévention de la pollution. »
- La nécessité d'aborder les questions relatives au "manque de moyens des pays en développement et ceux à économie en transition dans la gestion des produits chimiques, à la dépendance aux pesticides dans l'agriculture, à l'exposition des travailleurs aux produits chimiques dangereux et à la préoccupation concernant les effets à long- terme des produits chimiques aussi bien sur la santé humaine que sur l'environnement."<sup>8</sup>
- L'engagement des parties à « promouvoir et à soutenir le développement et la mise en œuvre des solutions alternatives écologiquement rationnelles et plus saines, notamment une production plus propre, un remplacement approprié des produits chimiques sources de préoccupation et la promotion des alternatives non -chimiques. »<sup>9</sup>

- La nécessité de promouvoir « un transfert approprié de techniques plus propres et plus saines »<sup>10</sup> et de lancer un appel aux partenaires pour une mise à disposition des ressources existantes ainsi que des nouvelles ressources pour permettre aux acteurs de mener à bien leurs activités.»<sup>11</sup>
- La nécessité de promouvoir pour l'ensemble des acteurs "le renforcement des capacités, l'éducation, la formation et l'échange d'informations sur la question relative à la question des produits chimiques." <sup>12</sup>
- Le fait qu'une gestion saine des produits chimiques est essentielle si nous voulons parvenir à un développement durable qui passe forcément par l'éradication de la pauvreté et des maladies, une meilleure santé des populations, une meilleure qualité de l'environnement, une amélioration et un maintien du niveau de vie dans les pays à tous les niveaux de développement.<sup>13</sup>
- L'engagement à «promouvoir et à soutenir une participation significative et active de l'ensemble des secteurs de la société civile, particulièrement les femmes, les ouvriers et les communautés indigènes dans les processus de contrôle et de prise de décisions relatives à la sécurité chimique.»<sup>14</sup>
- L'engagement à faciliter l'accès à « l'information et à la connaissance sur les produits chimiques durant leur cycle de vie y compris les risques qu'ils représentent pour la santé humaine et pour l'environnement »<sup>15</sup>

Nous lançons un appel à l'ensemble des acteurs notamment les gouvernements, les Organisations Non- Gouvernementales, le Secteur Privé, les Organisations Intergouvernementales et les autres et nous engageons à œuvrer pour une mise en œuvre efficace de la SAICM et une réforme des lois sur l'évaluation et la gestion des produits chimiques, des politiques et pratiques afin que l'objectif que l'on s'est fixé pour 2020 soit atteint dans tous les pays.

- fin-

La Déclaration Commune des ONG/OSC sur la SAICM a été élaborée par les représentants issus de six réseaux d'ONG à l'occasion d'une réunion de Planification tenue à Toronto au Canada du 23 au 25 janvier 2008, réunion durant laquelle la Global SAICM Outreach Campaign (GSOC) fut initiée. Ces réseaux sont les suivants: Health Care Without Harm (HCWH); International POPs Elimination Network (IPEN); International Society of Doctors for the Environment, (ISDE); Pesticide Action Network (PAN) International; Women in Europe for a Common Future (WECF); et World Federation of Public Health Associations (WFPHA). Il a été décidé à cette réunion que la déclaration serait soumise pour examen et adoption aux ONG et OSC de toutes les régions du monde et présentée comme faisant partie d'une campagne menée à l'échelle mondiale dans le but d'obtenir plus de mille endossements de la part des ONG dans au moins 80 pays à travers le monde.

<sup>1</sup>*L'approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques (SAICM) comprend trois principaux textes: la Déclaration de Dubaï qui exprime l'engagement des Ministres, des chefs de délégations, des représentants de la Société Civile ainsi que du*

secteur privé ; la Stratégie de Politique Globale qui décline les objectifs, la portée et les besoins de la SAICM ; et un *Plan Global d'Action* qui décline les domaines d'activités et programmes pour une mise en œuvre efficace de la SAICM. Les textes sont disponibles dans les sept langues officielles des Nations Unies sur :

<http://www.chem.unep.ch/saicm/SAICM%20texts/SAICM%20documents.htm>

2

<sup>1</sup> Paragraphe 7 de la Déclaration de Dubaï

<sup>1</sup> Paragraphe 5 de la Déclaration de Dubaï

<sup>1</sup> Paragraphe 13 de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 7 © de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 14 ( c) de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 14 (f) de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 6 de la Déclaration de Dubaï

<sup>1</sup> Paragraphe 7 (d) de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 10 (b) de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 19 de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 8 (i) du Plan Global d'Action de la SAICM, Résumé Exécutif,

<sup>1</sup> Paragraphe 1 de la Déclaration de Dubaï

<sup>1</sup> Paragraphe 16 (g) de la Stratégie de Politique Globale de la SAICM

<sup>1</sup> Paragraphe 21 de la Déclaration de Dubaï